

----- Message transféré -----

**Sujet** :[INTERNET] Projet éolien Épuisay

**Date** :Tue, 9 Jan 2024 13:22:31 +0000

**De** :LAUNAY Bruno

**Pour** :pref-icpe@loir-et-cher.gouv.fr <pref-icpe@loir-et-cher.gouv.fr>

M.Launay Bruno

Beauregard

41360 Épuisay

Monsieur le Préfet

Monsieur le commissaire enquêteur,

Je suis opposé au projet pour les raisons suivantes :

La biodiversité tout d'abord , pourquoi aller à l'encontre de la loi ,détruire des espèces protégées. En accédant à la requête de la société JPEE c'est la porte ouverte à toute autre requête allant à l'encontre de la biodiversité.

Il n'y aura plus de limite pour la destruction de la nature , alors que c'est exactement le contraire de la direction prise par les pouvoirs publics actuels.

Le manque d'honnêteté du promoteur qui n'a bizarrement jamais installé de mât de mesure du vent , pourtant prévu en 2017.

Mais ce même promoteur avait pourtant interrompu de lui-même un autre projet sur Danzé pour manque de vent ! ,de même que 2 autres projets sur des communes limitrophes pour mêmes raisons.

La rentabilité énergétique n'étant pas suffisante de l'aveu même de la première chargée d'affaires qui a bien sûr été licenciée à la suite.

On a bien compris que le seul but d'implanter les éoliennes était un apport financier pour les collectivités et évidemment pour le promoteur.

M le Maire disant , peu importe qu'elle tourne où pas du moment que l'argent rentre.

On peut également parler de la dévalorisation du patrimoine, de dénaturaion des paysages du Perche vendomois , impacts sur la santé ...

Ces quelques raisons montrent bien qu'il ne s'agit là que d'un projet à but lucratif au détriment de la nature et surtout de la biodiversité si cette dérogation était acceptée.

Alors maintenant à vous de choisir monsieur le Préfet vers quels horizons vous voudrez bien nous emmener en espérant que la raison l'emporte.

Cordialement

Épuisay, le 9 janvier 2024

Bruno Launay

Envoyé à partir de [Outlook pour Android](#)